

Enjeux d'aménagement en Corée du Sud

L'urbanisation, l'aménagement du territoire et
l'environnement au 20^e et 21^e siècles
Alexandre Gravel

« Existe-t-il un pays au monde dans lequel une majorité de la population aspire à vivre dans un grand ensemble et qui, progressivement, y parvient, créant ainsi un paysage hérissé par des dizaines de milliers de tours et de barres à peu près toutes semblables. » C'est le cas de la ville de Séoul, en Corée du Sud. « Le rêve de Le Corbusier est en train de s'y accomplir à grande vitesse. Des quartiers d'habitat individuel que tout visiteur européen rêve de moderniser et de sauvegarder, qui ailleurs se « gentrifient », y disparaissent chaque jour sous le coup des pelleteuses pour laisser place à ces constructions brutales, bâties à touche-touche, uniformes par leur volume, leur raideur, leur blancheur, la sobriété de leur décoration qui se réduit à un logo et un numéro peints sur le côté, sans lesquels aucun visiteur n'aurait de chance de pouvoir s'y repérer. » (GELÉZEAU Valérie, *Séoul, ville géante, cités radieuses*, Asie Orientale, CNRS, 2003, p. 4)

Pays sous-développé des années 50, nouveau pays industriel des années 70, la Corée du Sud est parmi les pays développés du 21^e siècle. Tout ceci résulte d'une croissance économique exceptionnelle mais désordonnée depuis les années 60 qui s'est

accompagnée d'une urbanisation fulgurante d'un pays rural dont les gouvernements ont jugé préférable, à une époque, de faire abstraction des impacts possibles d'une telle urbanisation sur l'environnement.

Aujourd'hui, la Corée du Sud compte 47,6 millions d'habitants dont 82 % s'entassent dans les zones urbaines. Avec 480 habitants au km², la densité de la population figure parmi les plus élevées au monde. D'autre part, en plus de faire face à un problème de vieillissement de population, les villages perdent chaque année 3 % de leurs habitants. Malgré les efforts des gouvernements pour enrayer ce problème, l'exode rural perdure car le peuple coréen n'a pas envie de renoncer aux avantages sociaux qu'offrent les villes.



Fig. 1 : Photo, Rive Nord de Séoul (source # 14)

1. Morphologie du territoire et occupation du sol

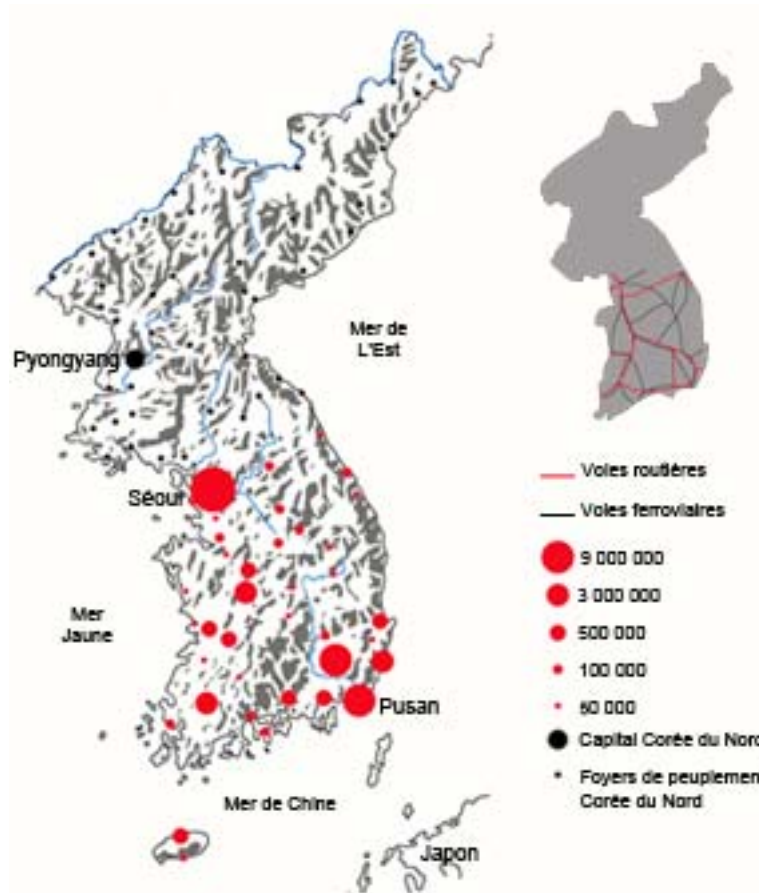


Fig. 2 : Distribution de la population en 1985 sur le territoire de Corée et principaux réseaux de transport (sources # 11 et 1)

Une analyse visuelle de la morphologie du territoire de Corée permet de comprendre en partie de quelle façon le pays s'est développé. Comprendre pour quelles raisons les principaux réseaux routiers empruntent ces trajectoires et influencent ainsi les lieux où se trouvent les principaux foyers de populations.

De façon générale, le territoire de la Corée est une péninsule montagneuse et accidentée. Cette réalité morphologique est particulièrement présente du côté est de la péninsule. De plus, la côte bordant la mer de L'Est (mer du Japon) est extrêmement abrupte et rectiligne. Elle se dessine ainsi de la frontière soviétique à Pusan. Le côté ouest de la péninsule, quant à lui, est constitué d'une vaste zone de collines s'ouvrant sur la mer Jaune en une série de labyrinthes sculptés dans le granite ou le gneiss. Séoul (Corée du Sud) et Pyongyang (Corée du Nord) se sont implantées dans les deux dépressions majeures du pays distantes de 200 kilomètres l'une de l'autre et constituant les pôles principaux de chacun des pays.

D'autre part, certains pôles importants se sont développés également pour des raisons stratégiques. C'est le cas notamment de Pusan et de sa proximité avec le continent japonais, favorisant ainsi les échanges commerciaux.

2. Urbanisation et aménagement du territoire de la Corée du Sud

Au-delà des raisons de types morphologiques qui ont influencé le développement de la péninsule de Corée, si cette dernière, à l'intérieur d'une période d'un siècle a connu une telle croissance, c'est que des facteurs de différents ordres en ont influencé l'évolution. Seront donc analysés pour la période du 20^e siècle, différents paramètres susceptibles d'avoir influencé le développement du territoire. L'évolution du territoire, au courant du 20^e siècle, peut être regroupée en six sous-périodes ; chacune d'elles correspondant à des périodes bien définies en termes de temps. D'autre part, les transformations qu'a subies le territoire au cours du temps se trouvent à différents niveaux. En effet, la Corée

du Sud connu une évolution territoriale marquée autant sur le plan urbain que rural.

2.1 _ 1910 – 1944 / 1945 – 1961

	1910 - 1944	1945 - 1961
Événements susceptibles d'avoir influencé le développement du territoire	. Annexion au Japon	. 1945 - La Corée est libérée du Japon. . 1950 à 1953 - Guerre de Corée. . 1960 - Période d'après-guerre
Réglementation (Corée du Sud)	. 1926 - Première stratégie de développement. Jamais appliquée. . 1934 - Arrêté de la planification des quartiers urbains de Joseon.	. L'Arrêté de la planification des quartiers urbains de Joseon mis en place lors de l'occupation japonaise continue d'être appliqué jusqu'en 1962.
Développement du système de transport	Construction des principaux réseaux de transport. Autant routier que ferroviaire.	Utilisation du réseau préexistant.
Mouvement de population (Corée du Sud)	. Développement territorial suivant un axe nord-sud reliant les principales installations portuaires. . Glissement des populations rurales vers les cités.	. Retour des expatriés étrangers. . Afflux des réfugiés de guerre. . Glissement important des populations rurales vers les cités. . Augmentation de la population en milieu urbain.
Impacts sur le milieu urbain _ Le cas de Séoul	. Urbanisation effectuée en dépit de plans bien élaborés.	. La quasi totalité des grandes villes sont dévastées. . Période d'urbanisation accélérée. L'environnement urbain se dégrade.
Impacts sur le milieu rural	. Début du phénomène d'exode rural.	. Le gouvernement coréen procède à la redistribution des terres agricoles aux cultivateurs coréens. Les lots attribués sont de l'ordre de 2 à 3 hectares

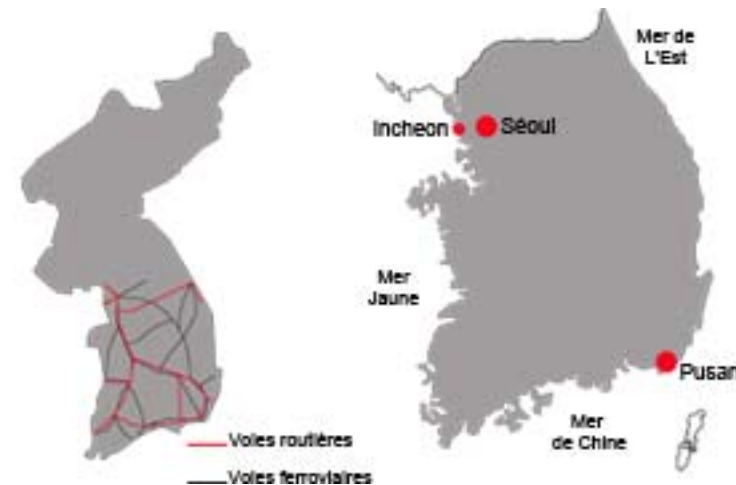


Fig. 3 : Réseau de transport développé sous l'annexion Japonaise

Fig. 4 : Axes de transport développés sous l'annexion japonaise.

Sous l'emprise du Japon, dans les années 10, due à l'élaboration d'axes de transport importants, l'urbanisation connaît une première période de croissance. Toutefois, ce n'est qu'en 1934 qu'une véritable loi sur la planification urbaine voit le jour. Cette loi, l'Arrêté de la planification des quartiers urbains de Joseon fait référence au Code de l'urbanisme et de l'architecture qui était en vigueur à cette époque au Japon. Dans les faits, cette loi était un outil de planification et d'aménagement pour les agglomérations de la péninsule coréenne afin de gérer des questions comme l'utilisation des sols, la réglementation des bâtiments ainsi que le remembrement foncier. De plus, par le biais de cette loi, les Japonais souhaitaient introduire la notion d'urbanisme moderne. Par contre, en réalité, l'Arrêté de la planification des quartiers urbains de Joseon

s'avère être un moyen de gestion inefficace et au cours de cette époque, le territoire se développe donc en dépit de plans d'urbanisation bien élaborés.

2.1.1 _ Le milieu urbain _ Le cas de Séoul



Fig. 5 : Étalement urbain de Séoul en 1906 (source # 9)



Fig. 6 : Étalement urbain de Séoul en 1926 (source # 9)



Fig. 7 : Séoul, site originel (source : Google Earth)

Malgré l'absence de plans bien élaborés, le résultat de cette période d'urbanisation est une organisation d'une trame relativement bien définie et régulière générant des îlots qui possèdent un grain homogène. Il est également possible d'observer une composition spatiale relativement dense ainsi que l'absence d'espaces verts à l'intérieur de la superficie urbanisée.

Par la suite, en 1945, la Corée est libérée de l'empire japonais, puis plongée ensuite de 1950 à 1953 dans la guerre de Corée. Au cours de cette dernière, presque la totalité des grandes villes sont dévastées et la majorité des industries ainsi que des équipements publics sont détruits.

S'ensuit jusqu'en 1960 environ, la période d'après-guerre au cours de laquelle la population des grands centres urbains augmente de façon considérable. Cette croissance rapide est attribuée principalement au retour des expatriés étrangers et à l'afflux des réfugiés de guerre venant notamment du nord de la Corée.

Cette urbanisation rapide à laquelle la Corée du Sud est assujettie est responsable à plusieurs niveaux de changements importants dans la vie des coréens. En effet, elle est le principal moteur en ce qui a trait à la croissance économique et industrielle du pays. Elle a influencé le niveau de vie, le mode de vie ainsi que le système de valeurs. « L'urbanisation a augmenté la demande d'études supérieures, de garantie pour les droits de l'Homme, de liberté, de justice, ainsi que d'un processus démocratique. Malgré ces avantages, l'urbanisation a aussi créé une variété de problèmes : les inégalités régionales, le surpeuplement, la pollution et la détérioration du mode de vie. Ces problèmes et les questions urbaines sont au centre des débats et sont liés étroitement puisque le développement urbain a été favorisé par la croissance économique et l'industrielle de cette époque. » (source #2 p.71)

D'autre part, bien qu'à cette époque la Corée se soit libérée du Japon, aucun code d'urbanisme n'est établi. Le gouvernement indépendant établi en 1948, continue d'appliquer l'Arrêté de la planification des quartiers urbains de Joseon jusqu'en 1962.

La tâche étant significative à cette époque, l'absence d'une mise à jour du code d'urbanisme conjuguée aux importants mouvements de population font en sorte que les grandes villes se retrouvent encombrées d'habitats construits sans autorisation et les environnements urbains se dégradent fortement.



Fig. 8 : Étalement urbain de Séoul en 1945 (source # 9)



Fig. 9 : Étalement urbain de Séoul en 1961 (source # 9)



Fig. 10 : Séoul, zone urbanisée vers la fin des années 50 (source : Google Earth)

Dans ce cas-ci, l'expansion urbaine s'est faite autour du noyau original mais l'organisation de départ n'a pas été poursuivie. Il s'agit là d'une des conséquences premières des constructions qui ont été effectuées sans autorisation. La trame urbaine a pris des formes complètement différentes et les îlots ont pris des dimensions beaucoup plus importantes. Il est également possible d'observer un nouveau type architectural. En effet, le grain correspondant au bâti est complètement différent de celui de l'époque précédente. Ce qui marque d'autre part que, graduellement, on assiste à la disparition de différents types de maisons traditionnelles et donc la disparition d'un patrimoine culturel.



Fig. 11 : Maisons traditionnelles (source # 14)



Fig. 12 : Maison traditionnelle, La maison à cour en premier plan. (source # 6)

2.1.2 _ Le milieu rural

Dans l'arrière-pays coréen, parmi les rizières, des petits hameaux sont encore présents, rappelant les structures agricoles ancestrales. D'autre part, dans le siècle actuel, certains villages cohabitent de très près avec des zones urbaines densément peuplées et, malgré tout, très fréquemment, ces derniers ont une configuration qui n'est pas très différente de celles des hameaux. L'unique grande variante est qu'ils sont à de très courtes distances l'un de l'autre. Toutefois, on retrouve maintenant les villages de type hameaux presque uniquement en milieu de culture aride, principalement dans les environnements montagneux en retrait des grands centres urbains.

Sur le plan de l'activité agricole et toujours dans l'optique coréenne de la croissance économique, c'est vers la fin des années 50 que les activités ont commencé à se diversifier. Vers la moitié des années 50, le secteur agricole coréen était encore très rudimentaire. Absence de partage des petites exploitations, aucune mécanisation présente dans la chaîne de production, très peu d'usage d'engrais chimiques et de pesticides. Il est intéressant de mentionner à cette étape-ci qu'au début des années 50, les cultivateurs coréens ne possédaient pas des terres excédant une superficie de 3 hectares. Alors que le paysage agricole de la fin du 20^e siècle est plutôt de type industriel. Il est la conséquence d'une croissance agricole fulgurante liée à l'urbanisation qui s'est fait tout aussi rapidement



Fig. 13 : Petit village agricole sous forme de hameau.
(source # 1)



Fig. 14 : Nord-ouest de Séoul. Ce que tend à devenir le paysage agricole dans la deuxième moitié du 20^e siècle en Corée du Sud (source #14)

2.2 _ 1962 – 1970

	1962 - 1970
Événements susceptibles d'avoir influencé le développement du territoire	. 1962 - Politique nationale donnant priorité au développement économique
Réglementation (Corée du Sud)	. 1962 - Code de l'urbanisme . 1964 - Première politique nationale quant à la densité de populations en régions métropolitaines. . 1966 - Code de remembrement foncier urbain.
Développement du système de transport	. Utilisation du réseau préexistant.
Mouvement de population (Corée du Sud)	. Glissement drastique des populations rurales vers les cités (déséquilibre démographique) . 1968 - Concentration en deux portions du territoire : Séoul et la zone côtière du sud-est.
Impacts sur le milieu urbain _ Le cas de Séoul	. Augmentation rapide du besoin en terrains à bâtir. Cette fois-ci le remembrement foncier est pris en charge. . Treize cités satellites sont développées en périphérie de Séoul. Toute dans un rayon de moins de 30 km.
Impacts sur le milieu rural	. Phénomène important d'exode rural au profit des régions métropolitaines. . D'autre part, on assiste à une accélération de la croissance agricole. (facteurs d'offres et de demandes)

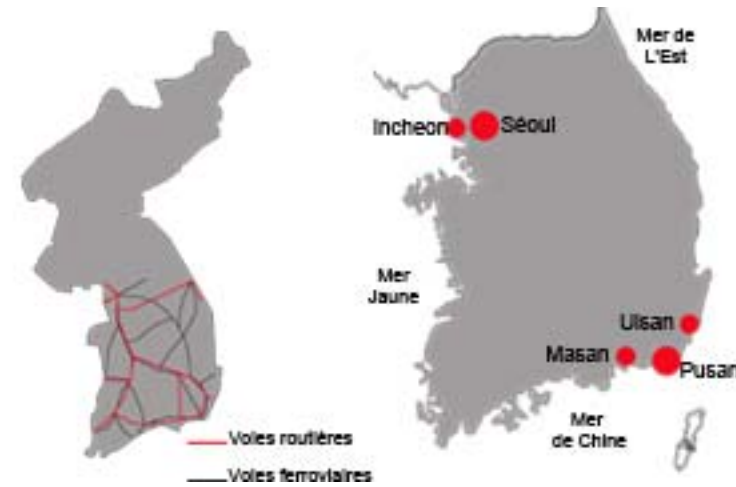


Fig. 15 : Réseau de transport population en sous l'annexion japonaise

Fig. 16 : Franche concentration de population en deux portions du territoire

Au début des années 60, le gouvernement coréen décrète une politique nationale donnant la priorité au développement économique. Ce qui a engendré à l'échelle du pays un déséquilibre démographique et économique entre les régions et, entre celles-ci et la capitale, qui devient très préoccupant. Jusqu'en 1965, l'exode des populations rurales vers les cités poursuivait un processus normal de pays en voie de développement : des régions montagneuses ou purement rurales vers les centres régionaux, puis des métropoles secondaires, vers la région de Séoul.

Par contre, à partir de 1968, la concentration s'accroît nettement en deux portions du territoire : autour de la capitale, sous forme de cités satellites, et dans la zone côtière du sud-est, autour de Pusan et des nouveaux foyers industriels, Ulsan et Masan.

Les villes des régions rurales et les petites agglomérations ne sont pas du tout favorisées par cette politique économique. Le gouvernement établit alors une nouvelle stratégie pour aménager l'intérieur des agglomérations. En 1962, il crée le Code de l'urbanisme.

Les paramètres principaux de ce nouveau Code sont les suivants :

- Les articles relatifs à l'architecture et à l'urbanisme, qui se trouvaient ensemble dans l'Arrêté, furent séparés.
- Alors que seul le gouverneur pouvait prendre en charge la planification urbaine dans l'ancien Arrêté, on peut désormais déléguer celle-ci au chef de collectivité locale.
- Un Comité central de l'urbanisme au niveau national, pour examiner et élaborer un projet d'orientation générale de l'urbanisme est créé.
- Le zonage, pour l'utilisation des sols, est passé de trois types (résidentiel, commercial et industriel) à quatre types (résidentiel, commercial, industriel et espaces verts)
- Le type des équipements urbains sur lesquels le Code de l'urbanisme est applicable a été augmenté.

Par la suite, en 1966, le gouvernement coréen constitue le Code de remembrement foncier urbain. Puisqu'on avait besoin d'une modification entière du remembrement foncier urbain pour répondre à l'augmentation rapide du besoin en terrains à bâtir dans les agglomérations. D'autant plus que jusqu'à présent, c'était les associations syndicales des propriétaires qui prenaient en charge plus fréquemment le remembrement foncier urbain. Il était donc primordial de fixer plus précisément le droit et le devoir des propriétaires.»

2.2.1 _ Le milieu urbain _ Le cas de Séoul



Fig. 17 : Étalement urbain de Séoul en 1970. (source # 9)



Fig. 18 : Zones de densification du logement à Séoul en 1970. (source # 6)



Fig. 19 : Séoul, zone urbanisée en 1970, secteur du Tanji de Samsung (source : Google Earth)

Cette photo aérienne d'une zone de la ville de Séoul ayant été urbanisée en 1970, démontre bien le phénomène de densification auquel la ville fait face. Il s'agit cette fois-ci d'une phase qui s'inscrit dans une logique un peu plus structurante. Les principales artères sont orientées par rapport au fleuve Han à cet endroit. D'autre part, comparativement à la période d'urbanisation précédente, la superficie des îlots a encore augmenté de façon significative; ce qui est probablement en relation directe avec la question de l'augmentation soudaine du besoin en terrains à bâtir à l'intérieur des agglomérations et donc encore une fois soulève la question de la densification avec laquelle Séoul et d'autres centres urbains commençaient à être aux prises à cette époque.

À l'intérieur de cette cellule type du développement des années 70, il est possible d'observer également que le gabarit de logements a également encore augmenté mais aussi, il s'est densifié. C'est-à-dire que l'on retrouve de plus en plus de regroupements de bâtiments destinés au logement. Les Coréens appellent ce type de développement *Tanji*.



Fig. 20 : Photo, Tanji de Samsung (source # 6)



Fig. 21 : Vue aérienne, Tanji de Samsung (source : Google Earth)

2.2.2 _ Le milieu rural

Au cours des années 60, la production agricole coréenne s'accroît et se diversifie à un taux de 5,1 % pour atteindre un taux de croissance de 10 % dans les années 70. L'agriculture coréenne s'est donc développée à un rythme effarant et, par le fait même, les paysages coréens ont été sujets à d'énormes pressions et modifications. L'enjeu du paysage à cette époque n'était pas un élément qui préoccupait énormément la population alors qu'on verra vers la fin du 20^e et le début du 21^e siècle, qu'il s'agit d'un aspect auquel les gens réfléchissent davantage.



Fig. 22 : Vue aérienne, Zone agricole de la région de Pusan au Sud-est de la Corée du Sud (source : Google Earth)

Cette photo aérienne permet d'observer la façon dont la zone côtière de Pusan, au sud-est de la Corée du Sud, a été la cible de l'industrie agricole. On observe la taille des bâtiments ainsi que la superficie cultivée, il est possible de constater que l'époque des hameaux a beaucoup changé.

2.3 _ 1971 – 1980

	1971 - 1980
Événements susceptibles d'avoir influencé le développement du territoire	. 1971 - Construction d'une autoroute reliant Séoul et Pusan. « Le grand axe coréen. »
Réglementation (Corée du Sud)	. 1976 - Code de l'aménagement pour les quartiers anciens. . Naissance de la notion de ceintures vertes. . 1977 - Plan national de la construction de logements à prix modéré. Création de zones de grands ensembles.
Développement du système de transport	. Création d'un nouvel axe autoroutier.
Mouvement de population (Corée du Sud)	. Séoul et Pusan, les 2 principaux foyers de peuplement et par la même occasion, les deux grandes régions industrielles. . Généralisation du processus d'urbanisation. . La concentration continue des populations et la décohobitation des générations ont provoqué l'augmentation des besoins en matière de logements.
Impacts sur le milieu urbain _ Le cas de Séoul	. Séoul, Pusan, Taegu et Taejôn, quatre régions distinctes mais unies dans un même schéma planificateur. . Naissance de foyers industriels secondaire au Sud-ouest. . Croissance excessive des agglomérations. Nécessité de sauvegarder des espaces libres pour une qualité environnementale.
Impacts sur le milieu rural	. La population de certaines régions est fixée par l'autoroute. . Accélération du phénomène de l'exode rural pour les régions qui se trouvent à proximité de la nouvelle route. . L'agriculture atteint ses plus hauts taux de croissance.

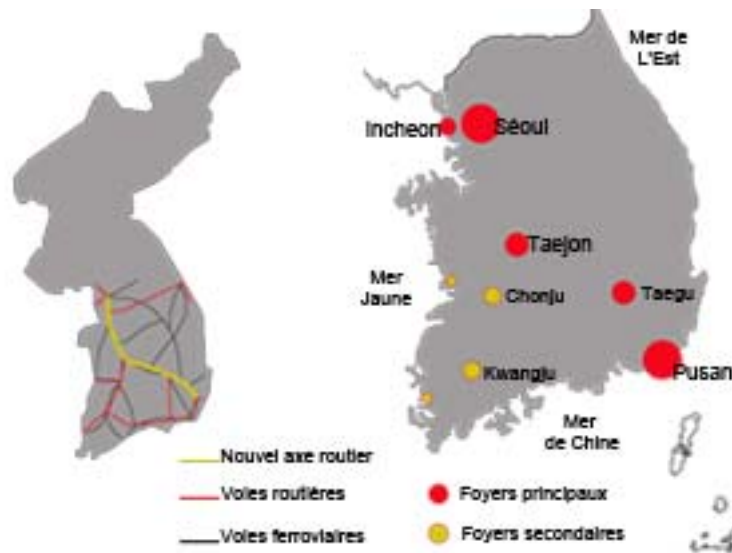


Fig. 23 : Nouvel axe autoroutier
Séoul – Pusan

Fig. 24 : Foyers de peuplement et
foyers industriels en 1980

Séoul et Pusan, les deux principaux foyers de peuplement sont aussi les deux grandes régions industrielles. Depuis 1971, elles sont reliées par une autoroute qui a eu comme conséquence de fixer la population rurale des régions qu'elle traverse mais de dépeupler plus vite celles qui se trouvent seulement à proximité.

D'autre part, les différents foyers industriels se sont insérés dans un réseau préexistant de voies de communication, ce qui participe à leur succès. Les principaux foyers industriels sont fixés autour de Séoul et de Pusan ainsi que de Taegu et de Taejòn, deux villes situées le long de la voie reliant les deux métropoles.

Au cours de cette période, les hauteurs centrales et la plus grande part du littoral de la mer du Japon, demeurent peu touchées par l'industrialisation. La vieille région rurale du sud-ouest, qui possède les plus vastes plaines du pays avec ses centres de l'intérieur, Chònju et Kwangju, participent à la croissance du pays et pourraient devenir les relais de son développement industriel.

À cette époque, l'axe commercial Séoul-Pusan est très prisé car Pusan est le port le plus rapproché du Japon. Il s'agit donc d'un axe commercial majeur pour la Corée du Sud.

Sur le plan de la réglementation, cette période comporte trois grandes stratégies. La révision totale du Code de l'urbanisme, l'établissement du Code pour stimuler la construction du logement et l'établissement du Code de l'aménagement pour les quartiers anciens.

L'établissement du Code de l'urbanisme s'est fait rapidement. Toutefois, en raison de la puissance du mouvement d'industrialisation nationale, la croissance des agglomérations fut très rapide et causa divers types de problèmes qu'il était impossible de résoudre qu'avec le Code de l'urbanisme.

C'est d'ailleurs à cette même époque que le peuple coréen prend conscience qu'il faut prendre des mesures contre la croissance excessive des agglomérations et qu'il est primordial de sauvegarder des espaces libres pour avoir une qualité environnementale urbaine. Le Code d'urbanisme est alors revu et les Coréens créent un zonage visant à maîtriser l'implantation des équipements spécifiés et un zonage destiné au développement urbain. Le principe de ceintures vertes est mis de l'avant pour contrôler l'expansion des agglomérations ainsi que pour conserver des espaces libres.

Au cours de cette même période, la concentration continue des populations d'une part, et la décohobitation des générations d'autre part, ont provoqué l'augmentation des besoins en matière de logements. En 1977, le gouvernement révisé la loi de la construction du logement. Dorénavant, de façon annuelle, le ministre de la

construction doit présenter un plan national de la construction de logements à prix modéré et les acteurs publics doivent établir leurs projets conformément à ce plan national. De plus, le gouvernement procède à un remembrement foncier et il y a la création de zones de grands ensembles visant à faciliter la construction de ce type d'habitats.

Finalement, le gouvernement est de plus en plus sensible à l'aménagement des quartiers anciens. Les articles sur la réhabilitation des quartiers en mauvais état ont été inclus pour la première fois dans le Code de l'urbanisme établi en 1962. En 1971, le Code de l'urbanisme est formalisé plus concrètement. On assiste à la création de périmètres de réhabilitation, à une procédure d'approbation de plans et d'opérations. En 1976, le Code de l'aménagement pour les quartiers anciens est créé, individualisant ainsi les articles sur le réaménagement qui avaient été insérés dans le Code de l'urbanisme à la base.

2.3.1 _ Le milieu urbain _ Le cas de Séoul



Fig. 25 : Étalement urbain de Séoul en 1980. (source # 9)



Fig. 26 : Principales zones de densification du logement à Séoul en 1980. (source # 6)



Fig. 27 : Séoul, zone urbanisé en 1980, secteur du Tanji de Apkujong (source : Google Earth)



Fig. 28 : Vue aérienne, Tanji de Apkujong (source : Google Earth)

Relativement au phénomène de l'étalement urbain, il est important d'observer à l'aide des cartes à cet effet qu'à partir des années 70, l'étalement de la ville de Séoul arrive à son maximum. La ville s'est approchée le plus qu'elle pouvait des montagnes. Les limites ne peuvent plus être repoussées. Ceci explique que depuis la fin des années 60, il y a un nouveau phénomène, celui de la densification urbaine.

Quant à l'espace occupé par le grand ensemble de tanji Apkujong, sur la rive sud du fleuve Han, celui-ci est très bien structuré, orienté par rapport au fleuve encore une fois et l'on observe un retour à une superficie d'îlots ayant une échelle moins démesurée. Par contre, le phénomène de densification dans l'espace y est plus présent que jamais.

2.3.2 _ Le milieu rural



Fig. 29 : Vue aérienne, Zone agricole bordant l'axe commercial Séoul-Pusan à proximité de la ville de Taegu. (source : Google Earth)

Ce point de vue aérien permet de constater l'ampleur du phénomène agricole le long de l'axe commercial Séoul-Pusan. Le paysage agricole des années 70 n'est plus du tout celui des années 50 où chaque petit cultivateur possédait son lot de 2 à 3 hectares et où il travaillait sans l'aide de machinerie. La Corée du Sud exploite véritablement son territoire agricole suivant le mode industriel de l'ère contemporaine dans laquelle nous sommes.

2.4 _ 1981 – 1990 / 1990 - aujourd'hui

	1981 - 1990	1990 - aujourd'hui
Événements susceptible d'avoir influencé le développement du territoire	.1988 - Les jeux Olympiques de Séoul	. 1990 - Expansion post-olympique
Réglementation (Corée du Sud)	. 1981 - L'enquête publique . 1983 - Le Ministère de la construction recommande au six plus grandes agglomérations de ne plus autoriser de remembrement foncier.	
Développement du système de transport		Projets d'"Intercity highways"
Mouvement de population (Corée du Sud)	. Au début des années 80, le mouvement d'urbanisation commence à s'étendre vers l'est ainsi que vers le nord.	
Impacts sur le milieu urbain _ Le cas de Séoul	. 1984 - Dépôt d'un plan directeur. Suspendu étant donné la pression politique des jeux envisagés en 1988. . Déréglementation générale	.1990 - Dépôt d'un plan directeur pour Séoul. Le premier plan réel depuis 1945.
Impacts sur le milieu rural	. La croissance industrielle provoque l'expansion et la diversification de la demande alimentaire.	

À partir des années 80, il y a une forme de ralentissement de la croissance globale du territoire coréen mais il y a encore énormément d'effervescence dans les différents centres urbains.

Il s'agit d'autant plus d'une période plutôt contradictoire sur le plan de l'urbanisation. C'est une période où la société est relativement alerte par rapport aux différents enjeux de développement des grands centres urbains. Notamment le phénomène de la densification de la population. À ce sujet, en 1983, le Ministère de la construction a préconisé aux maires des six plus grandes agglomérations de ne plus autoriser de nouveau remembrement foncier dans leur territoire, puis il a proposé aux dirigeants des autres agglomérations de ne l'autoriser qu'en dessous d'espaces de superficie de moins de 3,3 km². Toutefois, malgré tout, presque que chaque fois que des décisions de la sorte ont été prises au courant du 20^e siècle en Corée du Sud, elles ont été inappliquées ou suivies peu de temps après par des lois spéciales sous prétexte qu'elle était trop restrictives pour la croissance du pays.

Prenons par exemple la période des Jeux olympiques de Séoul prévu pour 1988. En 1984, un plan directeur avait été déposé pour le développement de la ville de Séoul. Celui-ci étant restreignant sur le plan du développement étant donné qu'il voulait réduire notamment le problème de la densification de la population et que les désirs des directeurs des jeux étaient tout le contraire. Le résultat fut que le plan fut suspendu suite à des pressions politiques.

2.4.1 _ Le milieu urbain _ Le cas de Séoul



Fig. 30 : Étalement urbain de Séoul en 1990. (source # 9)



Fig. 31 : Principales zones de densification du logement à Séoul en 1990. (source # 6)



Fig. 32 : Séoul, zone urbanisée en 1990, secteur avoisinant la zone olympique. (source : Google Earth)

Tout comme depuis la fin des années 60, la ville de Séoul continue de se densifier. Le gouvernement coréen est même allé jusqu'à autoriser une déréglementation générale au début des années 80 pour favoriser la croissance économique de la ville de Séoul en vue des Jeux olympiques de 1988.

Toutefois, en 1990, il y a dépôt d'un plan directeur pour la ville de Séoul. Le premier plan réel depuis 1945.

Ce plan directeur veut projeter Séoul au titre de ville internationale. Une ville ayant un environnement de qualité répondant aux besoins des citoyens. Une ville à l'intérieur de laquelle la population est amenée à participer. Une ville répondant aux besoins industriels mais aussi qui fournit des activités culturelles et offre des services de santé adéquats.

Les différents enjeux urbains auxquels tente de répondre ce plan directeur se retrouvent à divers niveaux. En termes de population, ce plan directeur vise dans un premier temps la répartition équilibrée de la population à l'intérieur de la ville. À ce sujet, il ne faut pas oublier que pour 2001, les autorités s'attendaient à ce que Séoul compte plus de 14 millions d'habitants. Le logement pour tous est également un des principaux objectifs de ce plan. Certains travaux d'unification urbaine sont également prévus. Réorganiser les structures urbaines ainsi que revoir les liaisons physiques entre les différents quartiers est essentiel pour cette ville qui a connu des périodes de croissance marquantes et bien différentes les unes des autres.

Dans un deuxième temps, ce plan vise une replanification régionale des parcs et espaces vacants. Des investissements majeurs sont prévus pour la construction de parcs de quartiers ainsi que d'espaces publics en relation avec différents accès au transport en commun.

Finalement, d'importants investissements sont prévus pour la modernisation du réseau de transport au niveau de la ville de Séoul. Avec un phénomène de densification urbaine aussi rapide, Séoul doit revoir son système de métro et songer à un système d'autoroute

périurbaine sans toutefois négliger la planification de réseaux piétonniers sécuritaires et agréables.

3 _ Enjeux de développement

Dans la première moitié du 20^e siècle, en raison des différents événements comme l'annexion japonaise ainsi que la guerre de Corée, les principaux enjeux de développement du territoire étaient principalement liés à des enjeux sociaux et politiques.

Par la suite, les années 60 sont caractérisées par une volonté d'inscrire la Corée du Sud parmi les pays développés. Ce qui engendre une croissance économique sans précédents de laquelle résulte une urbanisation extrêmement rapide. Les principaux enjeux qui caractérisent cette période sont surtout d'ordres économiques et sociaux.

Cette croissance désordonnée de la Corée du Sud depuis 1960 s'est accompagnée d'une urbanisation sans précédent de ce pays rural. « Villes tentaculaires, barrages et gigantesques ensembles industriels ont surgi de terre, tandis que les bulldozers traçaient des autoroutes à travers les campagnes. » (source # 13 p. 67)

D'autre part, dans un pays en voie de développement comme la Corée du Sud l'était au cours du 20^e siècle, faire respecter des lois quant à l'aménagement du territoire ou à l'urbanisation semble être très difficile. Celles-ci sont rapidement perçues comme étant trop restrictives et comme allant à l'encontre de la croissance économique, à l'encontre du mouvement de développement désiré.

« Aujourd'hui, la situation est bien différente. La démocratisation aidant, beaucoup de grands projets se heurtent à de violentes protestations locales et les groupements de défense de l'environnement ont désormais l'oreille des médias. » (source # 13 p. 67)

À l'heure actuelle, les principaux enjeux quant au développement de la Corée du Sud sont principalement liés au phénomène de densification avec lequel sont aux prises la majorité des grands centres urbains. Lié à ce dernier phénomène, il existe d'importants enjeux quant aux différentes stratégies de circulation à l'intérieur de ces mêmes centres urbains.

Finalement, en raison de la rapide urbanisation et de l'industrialisation qu'a connues la Corée du Sud au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle, celle-ci fait face à d'important enjeux environnementaux liés notamment aux problèmes de densité ainsi qu'à l'industrialisation de l'agriculture.

Bibliographie

_ Livres

1. Service ministériel de la culture et de l'information de Séoul, *A Handbook of Korea*, Publié par les services Coréen d'information, 1978, 825 pages
2. KIM Yersu, ALBAGLI Claude, *Corée du Sud, Le Modèle et La Crise*, Commission nationale coréenne pour l'UNESCO, 2004, 210 pages
3. DE BOURBON-PARME Tristan, TOURET Nathalie, *La Corée dévoilée : 15 portraits pour comprendre*, l'Harmattan, 2004, 271 pages
4. LANZAROTTI Mario, *La Corée du Sud : Une Sortie du Sous-développement*, Publié par I.E.D.E.S. aux Collections Tiers Monde, 1992, 266 pages
5. BARBE Frédéric, *Made in Korea*, L'Atalante, 2001, 154 pages
6. GELÈZEAU Valérie, *Séoul, ville géante, cites radieuses*, Asie Orientale, CNRS, 2003, 291 pages
7. LEE Yeunsook, *Korean Spirit in Creativity and Design*, Yonsei university press, 2004, 369 pages
8. HUN RYU Je, *Reading the Korean Cultural Landscape*, Hollym, 2000, 340 pages
9. Seoul Metropolitan Government, *Urban Planning of Seoul 1394-1994*, 1991, 74 pages
10. Centre d'Études Coréennes, *Cahiers d'étude Coréennes, études d'architecture et d'urbanisme coréens*, Collège de France, 1994, 262 pages

11. KYE Ki-Seok, *L'Aménagement Urbain et ses Acteurs*, Diffusion Septentrion presse universitaire, 2002, 305 pages

12. BRUNET, Roger, *Chine – Japon – Corée Géographie Universelle*, Belin – Reclus, 1994, 480 pages

13. WHYTE Rob, ROBINSON Martin, BENDER Andrew, *Corée*, Lonely planet, 2004, 460 pages

_ Site internet

14. <http://www.altitudephoto.com/search.php?qString%5B%5D=Cor%E9e+du+Sud> , consulté le 28 octobre 2007